

<p style="text-align: center;">ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION (LGEKO)</p>

Date: samedi 17 février 2018 14h30 à 17h00

Lieu : Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es) :

Comité départemental 51 : Olivier GUENIN
Comité départemental 54 : Lucas CHAPELOT
Comité départemental 57 : Nicolas STEIN
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Gilles BAGUEREY
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5116 - Animation Sillery Orientation : Amandine LESUEUR – Sylvain BLUM – Julien DUMONT
5402 - Scapa Nancy Orientation : Nicole BASTIEN-FATH – Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville : Marie BOLZER – Nathalie SAINT SIMON
5413 - CO Piennes : Daniel ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Evelyne THIEBAUT
5703 - Tout Azimut Fameck : Thomas BACHEL – Clément LECUYER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr: Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse: Leslie MERCIER – Mauricette JOLY – Mathieu HARNIST
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Alexa PIERSON – Jean-Luc PIERSON
8807 - Loisir Orientation Sanchey : Bernadette ETIENNE – Vincent MAYER
8809 - Hautes Vosges Orientation : Jean-Luc PERRIN
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD
Membres associés : Yann MAREIGNER
Liste d'émargement jointe

Absents(es) :

6804 - Club d'Orientation de Colmar : Manon RAVENEL – Muriel SCHAEGIS – Kyrian MEYER
6806 - Club d'orientation BUHL et FLORIVAL : Arthur BOEHRINGER
0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières : pas de représentant
5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT GOSSET
8809 - Hautes Vosges Orientation : Patrick VAXELAIRE

Comité directeur LGEKO :

Présents(es) :

Virginie BLUM – Claudie GREVET - Coline LUTHRINGER - Chantal MAILLARD - Sylvie MARCHESIN - Marie VUILLEMARD - Yves BOEHM – Franck COLIN - Vincent FREY - Cyril JOLY
Georges MAHLER - Bernard LEMERCIER – Mathieu LEMERCIER
Liste d'émargement jointe

Absents excusés :

Noëlle HERGEL – David MOLL

Autorités présentes:

Michel EDIAR président de la fédération française de course d'orientation (FFCO).

1. Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale ordinaire
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 4 février 2017
3. Rapport moral du président - vote
4. Rapports d'activités - vote
5. Rapport financier - vote
6. Logo LGECO
7. Saison 2018 : calendrier, proposition de tarifs, cartographie, règlement sportif
8. Projets des commissions
9. Budget prévisionnel - vote
10. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale
11. Questions diverses
12. Parole aux autorités
13. Clôture assemblée générale ordinaire

2. Ouverture assemblée générale ordinaire

Mathieu LEMERCIER, président de la ligue LGECO remercie les personnes présentes d'être venues en nombre à cette assemblée générale ordinaire et salue la présence de Michel EDIAR président de la fédération française de course d'orientation et du journaliste de l'Est Républicain.

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2017 (voir annexe jointe). La liste signée des représentants ayant le droit de vote est annexée au compte-rendu.

24 représentants présents sur **38** représentants possibles ce qui représente **96** voix sur **137** voix possibles).

Le quorum étant atteint, Mathieu LEMERCIER précise que la délibération peut démarrer.

3. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 19 décembre 2015.

Mathieu LEMERCIER propose le vote à main levée. Adopté à l'unanimité.
Approbation: Pour : 96 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

4. Rapport moral du président

Cette première année de l'olympiade se termine avec son lot de satisfactions et de difficultés restant à surmonter.

La principale difficulté que nous rencontrons à l'heure actuelle est de trouver une cohérence et une solidarité entre toutes les composantes de la ligue Grand Est. J'admets avoir dans un premier temps sous-estimé cet aspect : il faut que, tous ensemble, nous prenions conscience de la nécessité de mettre nos énergies en commun pour le développement de la course d'orientation. Et nous avons quelques exemples l'année passée de fonctionnement en symbiose sur lesquels nous devons nous appuyer :

- Le GREF Grand Est : j'ai constaté personnellement que les jeunes gréfeurs se sont admirablement adaptés à notre nouvelle région. L'ambiance qui a régné lors des différents regroupements a montré qu'ils ont su s'adapter et dépasser les clivages des anciens territoires. Cela a été un réel et sincère plaisir de les voir vivre et progresser ensemble lors des stages auxquels j'ai pu assister.
Nous sommes perfectibles sur le fonctionnement du GREF mais c'est en bonne voie.

- La nationale Nord-Est : en janvier dernier, nous avons décidé courageusement de reprendre l'organisation de cette manifestation d'envergure. A l'époque, il faut quand même se rendre compte que nous avons pris un risque considérable. Ce risque a été payant et nous avons désormais une illustration parfaite que, ensemble, nous pouvons réaliser de grands projets. Cette course a été organisée grâce à l'apport de 14 clubs différents et je garde un très bon souvenir des moments partagés le samedi soir à l'hébergement.
C'est sûrement une piste à développer dans l'avenir dans l'optique de resserrer les liens qui nous unissent.

Nous devons encore progresser dans pas mal de domaines :

- Le calendrier sportif : le compromis pour répondre à toutes les attentes n'est peut-être pas encore là, mais nous travaillons déjà sur la saison 2019 pour trouver une solution qui tienne compte des spécificités de la région Grand Est.
- Notre communication interne est certainement imparfaite sur certains aspects, mais je peux témoigner du travail colossal réalisé par le secrétariat de la ligue et les progrès se font déjà ressentir.

Le puzzle se met petit à petit en place. L'instance dirigeante que je représente demande du temps et un peu de patience. La bonne situation financière que nous vous présenterons par la suite nous permet d'envisager l'avenir sereinement, même si nous sommes à l'heure actuelle dans l'expectative concernant nos partenaires institutionnels.

D'un point de vue personnel, après une première année de mandat, je constate que mes disponibilités ne me permettent pas toujours de mettre l'implication nécessaire pour dynamiser et faire fonctionner la ligue à plein régime. Mais l'équipe qui m'entoure a répondu présent malgré les réticences ressenties autour de nous concernant la Ligue Grand Est de Course d'Orientation. Je tenais à tous les remercier chaleureusement.
Je vous remercie de votre attention.

Vote du rapport moral : Pour : 96 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

5. Rapport d'activités

5.1 Rapport administratif

Yves BOEHM, secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2017

Le bureau directeur s'est réuni le 7 janvier 2017 à DOMBASLE. Cette réunion était consacrée à la préparation de l'AG.

L'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet la modification des statuts et l'assemblée générale ordinaire ont eu lieu le 4 février 2017 à TOMBLAINE.

Le comité directeur s'est réuni trois fois le 18 mars à DENIPAIRE, le 7 octobre le matin à DOMBASLE et le 11 novembre 2017 à DOMBASLE.

Le comité directeur a organisé la réunion de coordination des présidents, des comités départementaux et des clubs le 7 octobre 2017 l'après midi à DOMBASLE.

Les comptes-rendus des assemblées générales, des comités directeurs et de la réunion des présidents sont consultables sur le site de la ligue GRAND EST :

<http://www.grand-est.ffcorientation.fr/>

Yves BOEHM a représenté Mathieu LEMERCIER à l'Assemblée générale du CROSA en date du 15 décembre 2017.

Au niveau du secrétariat Yves BOEHM est en charge de rédiger l'ensemble des comptes-rendus. Bernard LEMERCIER est en charge de la gestion au quotidien du secrétariat.

5.2 Bilan licenciés

Mathieu LEMERCIER présente le tableau des effectifs. Au 31 décembre 2017 l'effectif est de 1044 licenciés à l'identique par rapport à l'effectif au 31 décembre 2016.

Le nombre de Pass'o est de 2628 en 2017 en légère diminution par rapport au 2734 de 2016.

Mathieu LEMERCIER note l'augmentation des licenciés des clubs du Haut-Rhin (320 en 2017 - 286 en 2016).

5.3 Bilan GREF

Claudie GREVET présente le bilan GREF :

GRUPE PERFORMANCE 10 jeunes 3 stages

- 5 jours en avril à Saint Etienne 8 participants
- 3 jours en mai à Morbier 7 participants
- 5 jours en août au Tholy 8 participants

GRUPE PERFECTIONNEMENT 15 jeunes 2 stages

- 3 jours en mai à Morbier 14 participants
- 5 jours en août au Tholy 14 participants

GRUPE CO à VTT 7 jeunes 1 stage

- 7 jours en juillet en Autriche 6 participants

Les stages prévus sur le dernier trimestre n'ont pas eu lieu en raison de difficultés d'organisation. Au comité directeur du 11 novembre il a été décidé de mettre en place une organisation structurée pour améliorer le fonctionnement du GREF en 2018.

L'organisation mise en place est la suivante :

Coordinatrice du GREF et responsable administrative : Claudie GREVET

Responsable technique et du programme CO pédestre : Franck COLIN

Responsable technique et du programme CO à VTT : François LORANG

Responsable hébergements et logistique : Marie VUILLEMARD

Responsable du budget : Noëlle HERGEL

Un bon fonctionnement technique du GREF repose avant tout sur l'investissement des encadrants dans les stages programmés tout au long de l'année. Actuellement le nombre d'encadrants est insuffisant pour assurer la qualité de formation que nous devons à nos jeunes. Nous faisons donc appel aux clubs et à leurs encadrants pour venir renforcer la structure technique du GREF.

5.4 Bilan cartographie

Bernard LEMERCIER présente le bilan cartographie. Le tableau est annexé au compte-rendu.

5.5 Bilan formation

Bernard LEMERCIER présente le bilan formation. Le tableau est annexé au compte-rendu.

5.6 Rapport activité communication

Virginie BLUM présente le rapport d'activités de la commission communication :

- Peu d'actions concrètes en 2017
- La communication nécessite du temps et des moyens
- La page Facebook lancée en mars 2017 vivote et mérite d'être dynamisée

- Projet logo : le comité directeur a choisi le logo de la ligue qui sera utilisé pendant de nombreuses années.

5.7 Vote des rapports activités

Au moment du vote **30** représentants présents sur **38** représentants possibles ce qui représente **111** voix sur **137** voix possibles).

Vote des rapports d'activités: Pour : 111 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

6. Rapport financier

6.1 Présentation du compte de résultats

Mathieu LEMERCIER excuse l'absence de Noëlle HERGEL, trésorière de la LGECO et présente le rapport financier.

Tout d'abord pour répondre à des interrogations Mathieu LEMERCIER précise que la valorisation des licences ne donne pas lieu à des flux financiers mais permet de mettre en valeur le poids des licenciés et d'avoir un budget plus conséquent.

Pour compléter son explication Mathieu LEMERCIER rappelle que cette manière de faire remonte à l'année 2010. A cette époque La FFCO rencontrait des difficultés financières et le coût des licences transitait par les ligues. Par la suite la FFCO a donné son accord pour poursuivre ce fonctionnement.

Jean-Luc PIERSON trouve que cette manière de faire n'est pas claire et ne figure dans aucun règlement.

Michel EDIAR précise qu'il était prévu en 2010/2011 de mettre en place une consolidation financière entre les clubs, les ligues et la FFCO. Cette manière de faire s'avérait trop compliquée et a donc été abandonnée. Néanmoins Il précise qu'il est important d'intégrer cette valorisation des licences dans les comptes de résultats.

Mathieu LEMERCIER poursuit l'explication du compte de résultat :

- L'organisation de la nationale NORD-EST a permis de dégager un excédent de 4500 euros.
- Charge exceptionnelle suite à l'achat de matériel de vidéo conférence pour faire les réunions du comité directeur à distance.
- Subvention des écoles de CO à hauteur de 3115 euros et subvention de création d'une école de CO de 500 euros.
- Stage de détection a moins coûté: optimisation des dépenses avec le GREF.
- La formation des cadres a été sous estimée.
- En ce qui concerne les GREF les stages du deuxième semestre n'ont pas été faits donc pas de dépenses.

Pour conclure Mathieu LEMERCIER annonce un excédent de 13074 euros.

Le compte de résultats 2017 est annexé au compte-rendu.

6.2 Présentation du bilan

Mathieu LEMERCIER présente le bilan au 31/12/2017. Les capitaux (ligne 110) proviennent de l'apport des anciennes ligues. Au 31/12/2017 le compte courant s'élève à 58 861,71 euros.

Le bilan est annexé au compte-rendu.

6.3 Rapport des vérificateurs aux comptes

Au préalable Claude VOGT précise que certains intitulés sont incorrects et feront l'objet d'actions correctives en 2018.

Claude VOGT présente le rapport des vérificateurs aux comptes de la ligue GRAND EST de course d'orientation (exercice 2017).

« Nous, soussignés Blandine LECLERE et Claude VOGT avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2017 de la LGECO, à TOMBLAINE le 10 février 2018.

Toutes les pièces comptables nous ont été présentées et ont été vérifiées par sondage et n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

Une réponse a été apportée à toutes les questions posées.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier et au comité directeur pour la gestion comptable 2017 de la LGECO.

Tomblaine le 10 février 2018 »

6.4 Vote du rapport financier

Avant de passer au vote, Mathieu LEMERCIER remercie Noëlle HERGEL et Chantal MAILLARD pour le travail accompli.

Au moment du vote **31** représentants présents sur **38** représentants possibles ce qui représente **115** voix sur **137** voix possibles).

Vote du rapport financier: Pour : 110 voix – abstention: 5 voix – contre : 0 voix

7. Logo LGECO

Virginie BLUM adresse au nom de la ligue un grand merci à celles et ceux qui ont fait l'effort de présenter les 16 projets. Le choix par le comité directeur s'est fait sur la base des critères suivants: évocateur de notre discipline - parle de CO - représente la ligue – lisible par tous.

A noter les logos n°15 et 16 même s'ils n'ont pas été retenus pourront être utilisés dans des documents de communication.

Le projet retenu par le comité directeur est le numéro 9. Ce logo représente bien notre activité. Son auteur est Laurent BROCH du club de FAMECK. Il est récompensé par un bon d'achat de 100 euros.

8. Saison 2018

8.1 Pratiques sportives

Georges MAHLER intervient pour les pratiques sportives. En 2018, 35 courses régionales sont inscrites au calendrier 2018 ce qui représente beaucoup de courses. Une démarche de réflexion est en cours. Où faut-il placer le curseur du nombre de courses ? Le classement CN sera attribué à toutes les régionales et la ligue doit garantir un label de qualité.

Dans le calendrier 2018 il y a beaucoup de sprints. Il faut réfléchir à une meilleure répartition entre les courses des formats et à une relance des relais.

Georges MAHLER précise que le règlement sportif actuel est antérieur au dernier règlement de la FFCO et que le règlement sportif sera corrigé au courant de l'année 2018.

Par rapport aux pratiques sportives le COM a transmis un courrier en date du 6 février 2018 et souhaite aborder les propositions suivantes. La parole est donnée à Mathieu HARNIST président du COM :

Question 1 concernant le contrôleur des circuits

« Le règlement des compétitions de la FFCO prévoit que pour des compétitions du Groupe C et D le contrôleur des circuits est désigné par la ligue et peut être interne ou non à la structure organisatrice.

Le règlement de ligue Grand Est impose que le contrôleur soit impérativement une personne extérieure à la structure organisatrice. Ce renforcement réglementaire complique inutilement l'organisation des courses. L'ancienne Ligue Alsace s'en tenait sur ce point à la réglementation de la FFCO et la qualité des compétitions n'en était nullement affectée. C'est d'ailleurs le rôle du Délégué (externe à la structure organisatrice) de s'assurer que le travail du contrôleur a bien été réalisé. Nous proposons donc le retrait de ce renforcement réglementaire, d'un ensemble réglementaire déjà bien complexe et contraignant. Comme le prévoit le règlement de la FFCO dans le cas d'une validation de formation de traceur le contrôleur devra être externe à la structure organisatrice. »

La ligue répond qu'il n'y a pas de travail supplémentaire pour l'organisateur. Trouver des experts est avant tout une problématique de la ligue. L'accent doit être mis sur la formation des jeunes pour développer le vivier des experts. Mathieu LEMERCIER précise que le rôle de Délégué, qui devrait s'assurer (*entre autres missions*) que le contrôle a bien été réalisé, n'est pas totalement assumé à ce jour et mérite d'être mis en valeur.

En conclusion le règlement actuel continue à s'appliquer et la ligue fait le choix politique de la formation d'experts.

Question 2 concernant les départementales au CN.

« Le règlement de ligue Grand Est prévoit que : « L'inscription au Classement National des courses départementales est possible à titre exceptionnel, sur demande dûment argumentée. »

Le Club d'Orientation de Mulhouse propose la suppression de ce point réglementaire. Une course départementale qui remplit l'ensemble des critères définis par le règlement des compétitions de la FFCO ne devrait pas se voir dévaloriser par rapport à une organisation régionale. »

De nombreuses personnes se sont exprimées sur ce sujet. Il en ressort qu'une départementale au CN est en fait une régionale.

Rien n'empêche les clubs d'organiser des départementales hors CN ce qui leur permet des simplifications au niveau de l'organisation et des circuits.

Par ailleurs le nombre de régionales est suffisamment important et permet aux licenciés de participer à de nombreuses courses, même si certaines courses sont éloignées.

En ce qui concerne les courses en Champagne et la mesure dérogatoire des départementales 51 au CN, l'objectif est d'organiser à terme des régionales.

En conclusion le règlement actuel continue à s'appliquer (= pas de départementale au CN).

Question 3 concernant le calendrier des compétitions.

« Le règlement de ligue Grand Est prévoit : « Une seule organisation se déroulant sur le territoire de la LGECO pourra obtenir le label « course régionale » pour une date donnée.

Devant l'étendue de la Grande Ligue ce point réglementaire nous paraît abusif et contraire au développement de la CO. D'autant plus qu'il s'applique également pour les courses de VTT'orientation et les courses pédestres.

Pour rappel sur l'ensemble de la Ligue sur plus de 1000 licenciés, 151 coureurs ont marqué des points au CN à VTT et 504 coureurs ont marqués des points CN en orientation pédestre.

Plus de 70 % des licenciés ne pratiquent que la CO pédestre et se retrouvent donc avec un weekend sans compétition sous prétexte de développer l'orientation à VTT. »

L'objectif de la ligue est de développer la course d'orientation à VTT et veut protéger les courses VTT. Les clubs peuvent organiser en parallèle des courses départementales pédestres hors CN.

Michel EDIAR propose une piste de réflexion concernant l'organisation le même jour et simultanément une course VTT et une course pédestre.

En conclusion le règlement actuel continue à s'appliquer.

Question 4 concernant la remise des cartes en fin de course.

« Lors de la réunion des présidents du 07.10.2017 il a été discuté de la nécessité ou non de garder les cartes en fin d'une course régionale. Ce point aurait dû être réglé à la réunion suivante du Comité directeur. Dans le compte-rendu, ce point n'apparaît pas comme abordé. Nous proposons la modification suivante de ce point dans le règlement

« Pour les Championnats de Ligue l'organisateur récupérera les cartes des coureurs à l'arrivée et le mettra à disposition des coureurs après le départ du dernier coureur. Pour les courses régionales les cartes ne seront pas récupérées à l'arrivée nous comptons sur le Fair-Play des coureurs. » »

La ligue admet que ce point est resté en suspens depuis plusieurs mois et est d'accord sur le principe d'intégrer ce point dans le RSGE à la prochaine mise à jour. Les dispositions relatives aux cartes prennent effet immédiatement.

8.2 Cartographie

Bernard LEMERCIER présente le plan cartographique pour 2018. Si tous les projets sont réalisés la subvention serait de l'ordre de 6000 euros. Bernard LEMERCIER rappelle plusieurs points du règlement :

- Le projet doit être validé par le comité départemental et doit être accompagné par un plan de situation.
- la déclaration de réalisation de carte à la FFCO est obligatoire et doit comporter la signature du président de la LIGUE.
- ⇨ pas de subvention pour les extraits de cartes

Un débat s'est engagé sur la notion de qualité d'une carte en rapport au travail de la commission « carto LGECO » qui ne contrôle que le dessin et la mise en page. Comment contrôler une carte sur le terrain ? Quel est le rôle du délégué et du contrôleur de circuit ?

8.3 Formation

Bernard LEMERCIER fait le point sur les formations déjà faites. Il évoque une formation très importante concernant les normes ISOM 2017, qui aura lieu **le samedi 7 avril 2018**. Pour information l'application de ces normes sur les anciennes cartes est à faire pour 2019.

Des demandes se sont exprimées pour une deuxième journée de formation aux normes ISOM 2017 ainsi qu'une formation générique CO-VTT. Ces demandes seront examinées par la ligue.

La formation est un axe fort de la politique de la ligue et toutes les initiatives régionales et locales de formation seront encouragées. Une demande a été faite pour une formation décentralisée des contrôleurs des circuits. La ligue est prête à participer financièrement à ce type de formation.

En ce qui concerne les formations dans le cadre du label sport/santé (exemple des formations CROSA), la ligue est prête à subventionner ces formations à condition

qu'elle fasse l'objet d'une demande s'inscrivant dans un projet et ayant un impact sur des actions au niveau des clubs.

En ce qui concerne les formations « moniteur » (à compétence fédérale), les candidats devront se faire connaître au niveau de la ligue qui transmettra les demandes à la FFCO.

8.4 Communication

Virginie BLUM présente les axes à développer en 2018 au niveau de la communication :

- le nouveau logo est à utiliser dans tous les documents de communication, sur les maillots et sur les banderoles notamment.
- Améliorer la réactivité dans la remontée des photos (besoin de photos des maillots des clubs) pour la bannière de la page facebook.
- Mettre en place un successeur à « l'orienteur lorrain » = mise en place d'un support de communication. Appel à des bénévoles pour aider la commission car le travail est important.
- Partager des photos et intégrer les annonces de course sur facebook

9. Budget prévisionnel

Mathieu LEMERCIER présente le budget prévisionnel.

- subventions CNDS et Région. Pour l'instant nous sommes dans l'expectative concernant la forme de la subvention CNDS. Une partie importante des fonds devraient être affectés à PARIS 2024 d'où une réduction supposée des subventions vers les clubs. En ce qui concerne la subvention de la région, Mathieu LEMERCIER a rencontré Jean-Paul OMEYER en décembre 2017 pour présenter le projet de développement de la ligue, mais à ce jour il n'y a eu aucun retour de la région. Si les subventions diminuent, il faudra engager une réflexion « quelles sont nos ressources propres ? »
- le budget des autres postes a été fait sur la base du réel 2017.
- Subvention cartographie est de 6000 euros.
- Poursuite de la subvention aux écoles de CO.
- Le financement du GREF repose sur la cotisation des « Grefeurs », la subvention CNDS et la subvention de la région.
- Reprise sur fonds propres de 10 000 euros possible grâce à l'excédent 2017.

En ce qui concerne les ressources propres, Michel EDIAR suggère que la ligue organise les O'France dans les années à venir.

Vote du budget prévisionnel :

Pour : 110 voix – abstention : 5 voix – contre : 0 voix

Le budget prévisionnel est adopté.

Le budget prévisionnel 2018 est annexé au compte-rendu.

10. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale

10.1 Election de deux vérificateurs aux comptes

Blandine LECLERE et Claude VOGT sont candidats

Vote des vérificateurs aux comptes
Pour : 115 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Blandine LECLERE et Claude VOGT sont élus vérificateurs aux comptes

10.2 Election de trois représentants à l'assemblée générale fédérale le samedi 24 mars 2018 à Paris :

Jocelyne LEMERCIER, Nathalie SAINT SIMON et Lucas CHAPELOT sont candidats en tant que titulaire. Sylvain BLUM est candidat en tant que suppléant.

Vote des représentants à l'assemblée générale
Pour : 115 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Jocelyne LEMERCIER, Nathalie SAINT SIMON et Lucas CHAPELOT sont élus représentant titulaires. Sylvain BLUM est élu représentant suppléant.

11. Questions diverses

Mathieu HARNIST **Question 5** Informations aux clubs de la Ligue

« Le CO Mulhouse tient tout d'abord à remercier toutes les personnes qui sont engagées dans le bon fonctionnement de la Ligue Grand Est. Afin de permettre un meilleur relais des décisions du Comité directeur de la Ligue et du flux des informations nous serions très reconnaissants si les comptes-rendus du Comité directeur étaient diffusés plus rapidement.

De même les informations concernant le GREF et notamment les convocations et annulations de stage ne sont parvenues que très tard aux concernés en 2017. »

La ligue est consciente de cet état de fait. Elle a pris des dispositions pour diffuser les comptes-rendus plus rapidement et a mise en place lors du CD du 11 novembre 2017 une organisation GREF permettant d'améliorer son fonctionnement.

Mathieu HARNIST **Question 6 liste de matériel de la ligue Grand Est**

« Est-il possible de mettre à disposition des clubs une liste du matériel de CO appartenant à la Ligue Grand Est, susceptible d'être emprunté par les €D départements et les clubs ».

A ce jour la ligue n'a pas beaucoup de matériel à part celui acheté pour la nationale NORD EST, soit 100 balises, une banderole DÉPART et une banderole ARRIVÉE. La ligue de Lorraine possède du matériel. L'AG de dissolution de la ligue de Lorraine est prévue le 30 mars 2018 et l'AG prendra les décisions concernant la réaffectation de ce matériel.

Question de André HALLOUARD en sa qualité de président de l'ASOPE : en raison de la maladie du frêne, l'ONF interdit l'accès à certaines forêts de fait et de bon droit aux scolaires et à l'UNSS. Quelle est la position de la FFCO ?

Michel EDIAR a rencontré la direction nationale de l'ONF et lors de cet entretien constructif il a fait part des difficultés rencontrées par les clubs sur le terrain. L'ONF, qui est gestionnaire des forêts domaniales, a un pouvoir très important en tant que propriétaire du terrain. Souvent les points de blocage se situent au niveau des agents forestiers locaux et il est important d'avoir des bonnes relations avec eux.

Question d'un représentant : est ce que les clubs qui participent au WOD 2018 (23 au 29 mai) sont exonérés de taxes fédérales ?

Michel EDIAR répond que l'objectif est d'avoir plus de participants et que la FFCO prend en charge les Pass'o et met à disposition des goodies. Les WOD 2017 ont été

très encourageants mais les organisateurs doivent aller au bout de la démarche en déclarant le nombre de participants sur le site de l'IOF.

12. Parole aux autorités

Mathieu LEMERCIER remercie les participants de la qualité des débats et donne la parole à Michel EDIAR.

Michel EDIAR remercie les licenciés de la ligue GRAND EST de leur accueil et c'est avec plaisir qu'il revient sur sa terre natale.

La ligue GE est très structurée avec de nombreuses commissions et beaucoup d'actions entreprises. Beaucoup de projets et une volonté de bâtir des choses (exemple GREF). Toutes nos félicitations.

À fin 2017 le nombre de licenciés FFCO est de 9311 en petite progression de 1,5% par rapport à 2016. Cette progression est plus faible que les années précédentes. Au niveau national il y a stagnation pour l'ensemble des sports.

806 événements ont eu lieu au niveau national en 2017.

Au niveau finances, léger déficit en 2017 de 1,5% par rapport au budget prévisionnel, du principalement à une rentrée plus faible des redevances des courses (une course à étapes supprimée).

Michel EDIAR fait le bilan des dossiers importants traités au niveau de la fédération en 2017 et de l'organisation du Championnat d'Europe de CO à VTT à Orléans. Pour cette compétition il remercie le LO SANCHEY qui était partie prenante dans l'organisation et Philippe POGU contrôleur national, une mission qui a duré deux ans.

Pour 2018 Michel EDIAR évoque O'France qui est un événement important. Il remercie les deux clubs organisateurs : le TA Fameck et le SO Lunéville.

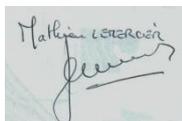
Dans la cadre des JO de 2024, la FFCO s'est porté candidate en tant que sport additionnel avec le soutien de l'IOF. Cette démarche est une opportunité de communication et permettra d'avoir une meilleure visibilité dans les médias. La France est candidate aux championnats du monde urbain en 2022 à PARIS. Cette candidature fera l'objet d'un vote à l'AG.

En conclusion Michel EDIAR remercie à nouveau l'ensemble des licenciés pour le travail très important accompli.

13. Clôture assemblée générale

Mathieu LEMERCIER remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale ordinaire et invite tout le monde au verre de l'amitié.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire général

